

**REGISTREDES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 033-213304850-20260321-DE2026_03_07-DE



L'an deux mille vingt six, le vingt et un mars à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 16 mars 2026

Nombre de Conseillers

<u>En exercice</u> :	19
<u>Présents</u> :	16
<u>Absents excusés</u> :	3
<u>Absents</u> :	0

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, MICHEL, CANTE, GRANEREAU, BIHR, UGOLINI, CESARINI, RICAUD, NOUGUEY, PORTAL, BOYER, BALAYN, LAGUILLON, COUTURE, FAURE-MATHIEU, MOULIERAC.

Absents excusés : MM. DURAND, LOUCHEZ-SANCHEZ, ROSSI.
M. DURAND a donné pouvoir à Mme. ALFONSO-CHARIOL
Mme LOUCHEZ-SANCHEZ a donné pouvoir à M. MICHEL
Mme ROSSI a donné pouvoir à Mme GRANEREAU

Absent : Néant.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL

Délibération n° 2026_03_07

Objet : Election des adjoints au Maire

Le Conseil Municipal, après avoir procédé - à scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, procédé à l'élection des adjoints.

Ont été proclamés adjoints :

1^{er} adjoint : Monsieur Fabrice MICHEL
2^{ème} adjoint : Madame Aurore ROSSI
3^{ème} adjoint : Monsieur Antoine CANTE
4^{ème} adjoint : Madame Véronique GRANEREAU

Fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le 23 mars 2026

Agnès ALFONSO-CHARIOL



Maire de Sainte-Terre.